Accusé de réception en préfecture
091-219101292-20250327-III_2025III253-DE
Reçu le 31/03/2025

# Ville de Cerny

## Essonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

Date de convocation 21 mars 2025
Date d'affichage : 21 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 21 mars 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, MM. MIKOLAJCZAK, CARNOT, Mmes FILLATRE, EYERABIDE, TRIMBOUR, M. VUITRY, Mme VUITRY, M. JACQUET

Ont donné pouvoir : Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
M. Alain PIERROT à Mme Joëlle VUITRY

Absents excusés : Mme Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

## N° 2025 / III / 2 – 5.3 Election des délégués du Conseil municipal au PNR

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5711-1,
Vu le décret n° 99-342 du 4 mai 1999 portant classement du Parc Naturel Régional du Gâtinais français,
Vu le décret n° 2009-47 du 22 avril 2009 portant prolongation du classement du Parc Naturel Régional du Gâtinais français,
VU la délibération n° 2010 / IV / 8 du Conseil municipal du 2 juin 2010 approuvant la charte du PNR du Gâtinais français et décidant son adhésion au Syndicat mixte selon les statuts modifiés,
VU la délibération n° 2023 / II / 5 – 5.3 du Conseil municipal du 16 février 2023 portant élection de ses représentants au Conseil syndical du PNR,
VU les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional (PNR) du Gâtinais français, notamment son article 9,
CONSIDÉRANT la demande d'un conseiller de l'opposition de faciliter la représentation active des représentants de son groupe aux instances du PNR,
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de nouveaux délégués,
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** de voter à main levée pour l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants,

Accusé de réception en préfecture
091-219101292-20250327-III_2025III253-DE
Reçu le 31/03/2025

**DÉCIDE**, en vue de procéder à l'élection de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès de Madame le Maire, des listes de candidats,

Après appel des candidatures, la liste des délégués titulaires suivante est proposée :
- Madame Nadine-Françoise MAUGÊRE
- Madame Joëlle VUITRY

Une seule liste étant présentée, **sont élus délégués titulaires pour représenter la commune au Conseil syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français :**

**Madame Nadine-Françoise MAUGERE**
**Madame Joëlle VUITRY**

Après appel des candidatures, la liste des délégués suppléants suivante est proposée :
- Madame Cynthia TRIMBOUR
- Monsieur Alain PIERROT

Une seule liste étant présentée, **sont élus délégués suppléants pour représenter la commune au Conseil syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français :**

**Madame Cynthia TRIMBOUR**
**Monsieur Alain PIERROT**

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

MAIRIE DE CERNY
Essonne

Publié le 31 mars 2025